



L'essentiel du CE DT IDF

CE DT IDF du 24 mars 2010 SPECIAL ASC

parce qu'un jour, vous serez concernés...

Fonctionnement du CE : rapport de la commission logement

Un contexte logement national dégradé : des coûts en hausse locatifs et charges, des constructions de logements en baisse.

Le fait que France télécom refuse de présenter un bilan annuel de l'utilisation de la PEEC (participation des entreprises à l'effort de construction) sur le périmètre de ses comités d'établissements empêche les élus de chaque CE de donner un avis sur l'utilisation de cette collecte sur leur périmètre, avis qui une fois remonté au niveau de la C.I.A.L du CCUES, pourrait éclairer avec précision ses membres sur la situation en matière de 1% logement sur l'ensemble du territoire national et ainsi leur permettre de faire des propositions en cohérence avec la situation de chaque C.E sur leur périmètre.

Le Mobili-Pass permet d'accompagner les salariés effectuant une mobilité au sein de l'entreprise ou au moment de leur recrutement. Cette subvention peut couvrir des charges de double loyer, des frais d'agence ou de notaire

L'Avance Loca-Pass, pour financer le dépôt de garantie a été réduite à un mois de loyer début 2008 ceci expliquant la différence de montant avec 2007

Les demandes les plus fréquentes portent sur le remplacement pass travaux qui n'existe plus : il y a d'autres alternatives notamment avec Astria avec des prêts bonifiés. Les aides interviennent aussi pour les garanties locapass.

300 logements locatifs en Ile de France, ce qui est ridicule par rapport aux effectifs et aux besoins !

Les questions de logements au CE ne sont pas pris en compte par l'entreprise.

Les élus demandent que le bilan 2009 de l'utilisation de l'APEC soit en info consultation : **vote à l'unanimité**

Les élus mandatent la CIAL pour une expertise : vote à la majorité FO s'abstient

Les élus demandent un correspondant logement au sein de la direction : Vote unanimité

Fonctionnement du CE

Soirées CE 2010-2011 »

Le Comité d'Établissement France Telecom de la Direction Territoriale IdF décide la programmation de « Soirées CE » en 2010 et 2011.

Programme de 9 soirées :

- 5 soirées 2010 (septembre 2010 à janvier 2011 pour 2 000 participants) et 4 soirées 2011 (mars à novembre 2011 pour 2 000 participants),
- 8 à 9 thèmes différents,
- sur 8 sites en Ile de France.

Ouvert aux ouvriers-droit actifs et CFC. Cette prestation n'est pas ouverte aux retraités.

Modalités :

- 1 soirée par OD par année (soirées 2010 et soirées 2011),
- 1 accompagnant majeur par OD (AD ou extérieur),
- Premiers inscrits, premiers retenus,
- participation forfaitaire demandée aux OD de 10€ par personne.
- paiement exclusif par carte bancaire.

Vote : 13 pour (CFDT, SUD, CFE-CGC/UNSA)

7 absentions (CGT, FO)

Nomination dans les sous-commissions ASC

Sous commission Culture et Loisirs : Yvonne Alonzo devient membre de la commission : **vote à l'unanimité**

Sous commission sport : Patrick Masgonty devient membre de la commission : **vote à l'unanimité**

Cadeaux de Noël enfants

De 0 à 11 ans : La CFE-CGC/UNSA demande à ce que les salariés aient le choix entre le catalogue jouets et un bon d'achats de 35 euros : cette décision n'est pas adoptée du fait du vote des élus SUD et CGT (14 contre)

De 11 à 16 ans : Choix entre un chèque cadeau CADHOC d'une valeur de 50 euros, ou un chèque cadeau « Lire » d'une valeur de 50 euros ou un chèque cadeau « Disque » d'une valeur de 50 euros ou un chèque cadeau « Lire » de 25 € et « Disque » de 25 €

Voté à l'unanimité : 20 pour

De 17 à 20 ans : choix entre un chèque cadeau « Lire » d'une valeur de 50 euros ou un chèque cadeau « Disque » d'une valeur de 50 euros ou un chèque cadeau « Lire » de 25 € et « Disque » de 25 €

Voté à l'unanimité : 20 pour

Les trois prestations "Enfants Noël 2010" (pour les trois tranches d'âge 0-10, 11-16 et 17-20) sont ouvertes aux enfants des retraités rattachés au CE FT DT IdF dans les mêmes conditions que pour les salarié(e)s actifs et CFC ».

Voté à l'unanimité : 20 pour

Dans le cas où les 2 parents sont ouvriers droit du CE DT IDF, chaque enfant bénéficie de 2 prestations.

Vote : 12 pour (CGT, CFDT, FO, CFE-CGC/UNSA) 8 abstentions (SUD)

L'ensemble des prestations « Enfants Noël 2010 » devront faire l'objet d'une demande de la part de l'ouvrier-droit. Il n'y aura pas d'attribution ni d'envoi systématique par défaut.

Vote : 14 pour (SUD, CGT, FO)

La CFE-CGC/UNSA a voté pour la Décision 8 qui précisait qu'en cas de non choix par le salarié, il serait envoyé systématiquement : Pour la tranche d'âge 0 à 10 ans un chèque CADHOC d'une valeur de 30 euros, pour la tranche d'âge 11 à 16 ans un chèque CADHOC d'une valeur de 50 euros, pour la tranche d'âge 17-20 ans un chèque « Lire » d'une valeur de 25 euros et un chèque « Disque » d'une valeur de 25 euros.

Vos contacts

Vos Délégués Syndicaux : Elisabeth Rivier, Olivier De Lannurien, Patrick Masgonty, Hannan Azeroual, Myriam Bahloul, Michael Levasseur, Michel Guichard, Cyril Bauchais, Laurent Cece, Jérôme Marbouty, Adil Mounder, Corinne Bouhassoune, Yvonne Alonzo, Robert Amatu, Patrick Roger .

Vos Délégués du personnel : Olivier De Lannurien, Laurent Bourgeois, Gilles Pelletier, Jérôme Marbouty, Pascal Le Bars, Gwen Poulain, Brigitte Guy, Laurent Cece, Bernard Pont, Cyril Bauchais, Hervé Remelhe, Françoise Menier.

Vos représentants CE : Elisabeth Rivier, Olivier De Lannurien, Robert Amatu.

Vos liens

intranoo : <http://cgc.francetelecom.fr/>

internet : <http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org>

blog : www.telecoms-media-pouvoir.net

forum : <http://www.reagireensemble.org>

Prochain CE le 15 avril 2010

Plus d'informations sur notre site <http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/>